

### La famille Espiard

L'abbé Baudiau continue ainsi sa description de Lacour : « *Gabriel de Ruel, époux de Françoise de Richeteau, vendit [...] la baronnie de Lacour à Claude Espiard, aumônier ordinaire du roi, protonotaire apostolique, abbé de Saint-Pierre de Châlon, chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon [...].*

La famille Espiard (*c.f. annexe 1*) est originaire de l'Auxois. Ses membres vont occuper dans l'administration bourguignonne, de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Révolution, des postes réclamant une véritable formation.

Le premier Espiard dont on retrouve la trace, Jacquot, né en 1286, est *receveur au bailliage de l'Auxois*. Il s'agit d'une fonction qui n'est, à l'époque, ni vénale, ni héréditaire. Cela signifie qu'il a le statut d'un fonctionnaire, adjoint au bailli de l'Auxois, choisi pour ses compétences.

Le fils de Jacquot est Jean Espiard, 1310-1380. Celui-ci est *châtelain de Pouilly-en-Auxois, maître des arbalétriers de Jussey, gouverneur de Mont-Saint-Jean*. Le châtelain est un agent du pouvoir central dont il représente l'autorité, chargé d'assurer la défense d'une ville fortifiée. Il est nommé par le bailli et est assisté d'un vice châtelain, d'un secrétaire, de gardes. Les fonctions de Jean Espiard impliquent, outre des capacités d'administration, la prise de décisions qui engagent la sécurité d'une place relativement importante. Il reçoit une rémunération pour ces services, ce qui est nécessaire puisqu'il ne jouit pas des revenus d'un fief. Les textes nous disent que les châtelains sont souvent issus de la petite noblesse, ce qui peut être le cas de Jean Espiard. Sa descendance prendra souvent le titre d' « *écuyer* », indiquant l'appartenance à la noblesse.

Jacquot a poussé un de ses fils, qui n'est peut-être pas l'aîné, dans ses études, car celui-ci, Antoine, 1432-1483 est avocat. Cela signifie qu'il est allé à l'Université et pris des grades en droit, sans doute un titre de bachelier. C'est en 1544 que les gentilshommes obtiennent que le fait d'être juge ou avocat n'entraîne pas la perte de la qualité de noble, la *dérogeance*. A contrario, ce n'était pas le cas auparavant et Antoine a sans doute *dérogé*.

Le fils d'André est Antoine, 1506-1585. Ce dernier est devenu assez riche pour acheter une terre puisqu'il sera seigneur de Posanges, mais deux générations sans *vie noble* ont éteint sa noblesse et il ne prend pas le titre d'*écuyer*.

## Histoire de Lacour – Chapitre XI

---

Cette branche de la famille Espiard a donc perdu sa noblesse, mais non sa tradition d'études juridiques.

Le fils aîné d'Antoine, Philibert Espiard, 1525-1620, est docteur en droit, maire de Semur, représentant du Tiers Etat aux Etats Généraux de Blois en 1576<sup>1</sup>.

L'histoire ne dit pas si c'est à Paris que Philibert a soutenu sa thèse de doctorat. En tout cas, il appartient sans conteste au Tiers Etat. Il semble cependant avoir gardé les armes de sa famille, telles qu'elles nous sont parvenues.



Il n'était pas nécessaire en effet d'avoir le statut de noble pour en posséder.

Après Philibert, député du Tiers Etat, son fils Pierre, 1561-1627, est avocat au bailliage de Semur et avocat au parlement de Dijon.

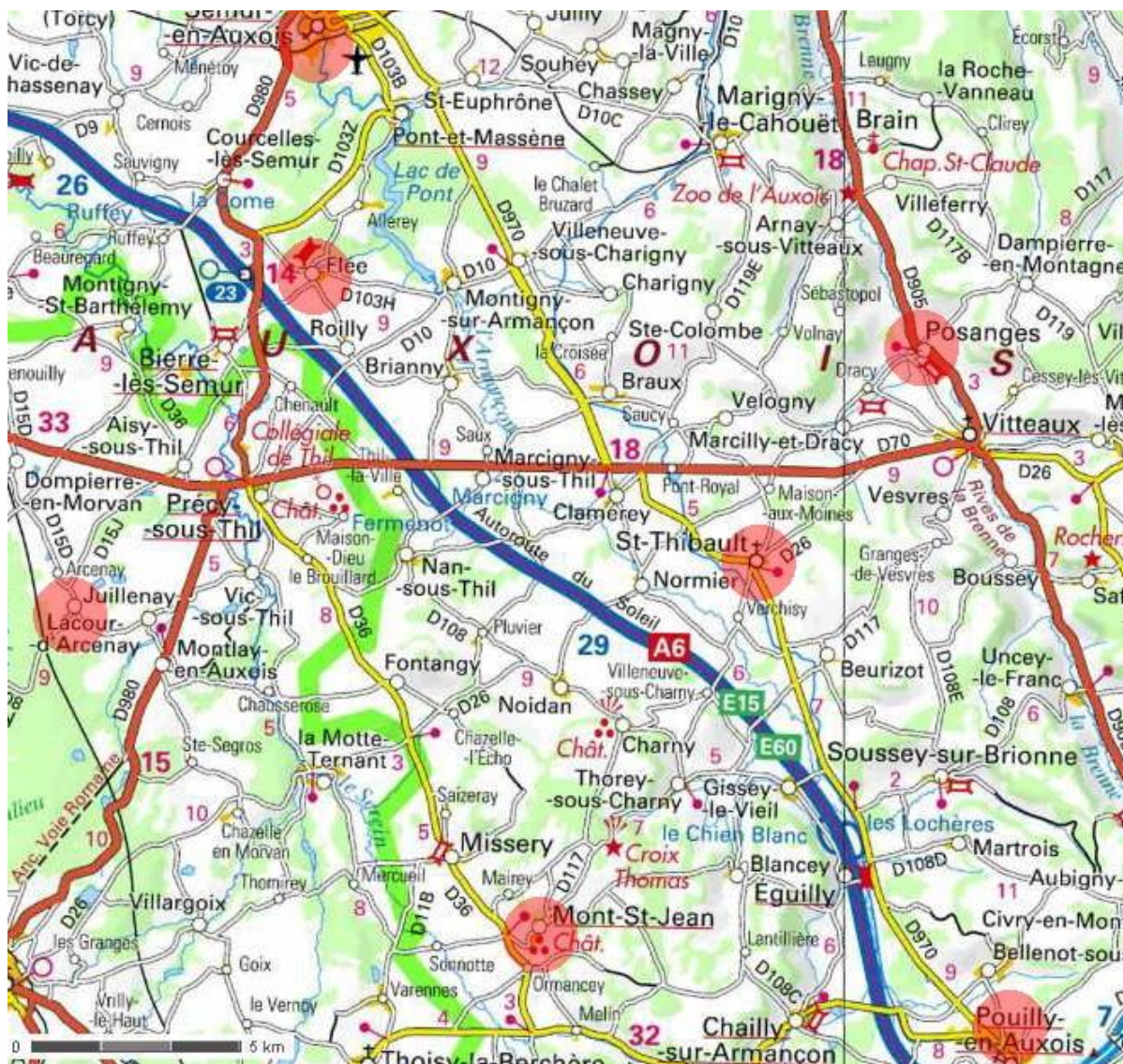
A noter que la profession d'avocat est considérée à cette époque comme extrêmement lucrative et les plus riches bourgeois d'une ville exercent communément cette activité.

---

<sup>1</sup>États généraux de 1576-1577

Les états généraux se tiennent à Blois : l'édit de pacification accordé par Henri III aux Huguenots est révoqué, et le roi, après avoir inutilement tenté de s'opposer à la Ligue, s'en déclare lui-même le chef.





Pierre a six fils. L'aîné, avocat comme son père, mourra dans descendance. Le second sera chanoine de Saint-Andoche à Saulieu. Le troisième se trouvera déshérité pour cause de mésalliance. Le quatrième, 1592-1680, Zacharie, ancêtre des Espiard de Lacour, sera bailli de Saulieu, seigneur de Varennes et de Vernot, maître d'hôtel du roi. Le cinquième, Jacques, né en 1593 sera *Prieur* de l'abbaye Saint-Pierre de Chalon-sur-Saône. Le dernier enfin est Claude Espiard, né en 1595, qui sera aumônier ordinaire du roi, abbé de Saint-Pierre de Chalon, chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon, protonotaire apostolique. Il mourra en 1678, après avoir acquis Lacour en 1645 et commencé la construction du château.

Zacharie est *maître d'hôtel du roi*. Ce n'est qu'en 1682 que Louis XIV a décidé du déménagement de sa cour, du Louvre où était sa résidence, à Versailles, nouvellement construit. Le service de la

« *Bouche du Roi* » (c.f. annexe 2) dont nous avons la description est celui de Versailles, mais il devait cependant exister auparavant, peut-être sur une échelle plus réduite qu'il ne le sera par la suite.

Zacharie, qui est bailli de Saulieu, doit sans doute servir "par quartier", c'est à dire que, durant trois mois dans l'année, il doit se trouver physiquement présent à Paris, au Louvre, pour effectuer un service fatigant, dans des conditions de logement précaires. C'est en raison de la pénibilité de cette situation qu'un tel roulement avait été instauré. C'est sans doute ce service qui va lui permettre d'acquérir plusieurs terres, celle de Varenne, celle de Vernot et celle de Clamerey dont il dotera Claude, son fils aîné à qui il achètera en outre une charge de conseiller au parlement de Dijon.

Cependant, puisque Zacharie a fait fortune, il veut fonder une lignée seigneuriale. Or il n'appartient pas à la noblesse et la coutume de Bourgogne veut l'égalité entre les enfants dans la succession de leurs parents. Il existe un moyen de privilégier l'aîné des enfants, c'est de faire entrer le suivant dans les ordres. C'est ce qui se passe pour le second fils de Zacharie, Guy-Auguste (c.f. annexe 3), né en 1629. Destiné à l'état ecclésiastique, il se pliera dans des conditions tendues à la volonté de son père, puis sortira des ordres et recevra la terre de Varennes. Le troisième fils de Zacharie, né d'un deuxième lit, recevra celle de Vernot. Ce dernier fils, Jacques-Auguste Espiard, qui jouera un rôle dans notre histoire, prendra le nom d'Espiard de Vernot, sera bailli de Saulieu comme son père qui achètera également au profit de ce troisième fils une charge de conseiller au Parlement en 1665.

Le frère de Zacharie, l'abbé Claude Espiard, est aumônier ordinaire du roi. La maison ecclésiastique du roi a pour chef le grand aumônier de France, le plus souvent un cardinal. La Chapelle a la charge des messes et cérémonies religieuses (mariages, baptêmes) et des aumônes du roi. Les autres officiers de la maison ecclésiastique sont le premier aumônier, l'aumônier ordinaire, le maître de l'oratoire, le confesseur du roi, etc.

L'abbé Espiard est également protonotaire apostolique. A l'origine, le protonotaire est un notaire de la chancellerie romaine, qui reçoit et expédie les actes administratifs. Ce titre est rapidement devenu une distinction importante donnée à certains prélats, officiers du Saint Siège. Etre protonotaire apostolique participait de la plus haute dignité parmi les prélats non évêques. Il existait en outre des protonotaires *honoraires* ou *titulaires*, dont le titre était purement honorifique. On ne saura pas si l'abbé Espiard était notaire de la chancellerie romaine ou si son titre

était seulement celui de protonotaire *honoraire* ou *titulaire*, mais celui-ci le plaçait juste en dessous de celui d'évêque.

L'abbé Claude Espiard est certainement plus riche que s'il avait suivi une simple carrière ecclésiastique qui, à cette époque, ne suffit sans doute pas à faire fortune. L'abbé Espiard est abbé de Saint Pierre de Chalon et chanoine de Saint Bénigne de Dijon, mais ce ne sont pas les revenus correspondants qui ont pu lui permettre d'acheter et de reconstruire Lacour.

Une lettre du deuxième fils de Zacharie, l'abbé Guy-Auguste, évoque *les bénéfices*<sup>2</sup> que son oncle aurait pu lui fournir, "*de l'ordre de douze à quinze mille livres*",<sup>3</sup> correspondant peut-être à ceux d'un chanoine de Saint Bénigne. Un parlementaire parisien un siècle plus tôt recevait 65000 livres par an.

Les revenus de l'abbé de Saint Pierre de Chalon s'élevaient à 25000 livres<sup>4</sup> par an à la fin de l'Ancien Régime mais étaient moins élevés au temps de l'abbé Espiard. L'abbaye de Saint Pierre de Chalon, à cette époque, a du mal à recruter et se trouve en difficulté financière. Le frère de l'abbé Espiard, Jacques, dont on ne connaît pas la date de décès était *Prieur* dans cette abbaye. Nous verrons qu'à cette époque, le régime de la *commende* permet au roi de France de nommer les abbés des abbayes et prieurés. Ceux-ci touchent une bonne partie des revenus de ces abbayes, mais ne sont pas astreints à résidence et vivent dans le monde. Ils nomment un prieur qui détient le pouvoir spirituel, au sein de l'abbaye. Peut-être Claude Espiard a-t-il été d'abord prieur à la place de son frère décédé, puis nommé abbé de Saint-Pierre de Chalon.

Cependant ce statut d'abbé d'un monastère le place à un rang élevé et c'est sans doute ce qui lui permet de devenir aumônier ordinaire du roi. Cette charge d'aumônier ordinaire du roi est certainement plus lucrative que celle d'abbé de Saint-Pierre. Mais Claude est apparemment ambitieux et parvient à se faire attribuer ce titre de protonotaire qui constitue une marche de plus dans la carrière des honneurs ecclésiastiques.

---

<sup>2</sup> Revenus ecclésiastiques.

<sup>3</sup> A.D. Saône et Loire, G 841, pièce n°2 cité par Bernard Chevignard

<sup>4</sup> Revue d'histoire de l'Eglise de France, 1913, vol. 6, n°19, p. 95-96





La carrière de l'abbé Espiard s'est donc déroulée sous le patronage du cardinal de Richelieu, puis sous celui de Mazarin. Le 5 décembre 1642, lendemain de la mort de Richelieu, Mazarin est nommé Principal Ministre de l'État, comme l'avait recommandé Richelieu qui voyait en lui son digne successeur. Louis XIII avait choisi Mazarin comme

parrain du dauphin, futur Louis XIV, né en 1638. L'abbé Espiard, aumônier ordinaire du très jeune Louis XIV, devait sans doute se trouver en bons termes avec Mazarin, le parrain de celui-ci. Le parcours de l'abbé a donc dû se trouver, de près ou de loin, lié à celui de ce dernier. Mazarin meurt en 1661, après avoir assuré sa propre fortune, qui est passée de 16 000 livres de revenus annuels en 1642 à 570 000 livres lors de sa mort. Il a sans doute également assuré la fortune de ceux qui l'avaient bien servi.

Lorsqu'il rédige son testament, l'abbé Espiard est retiré du service, peut-être depuis la mort de son protecteur. Il avait déjà pu, dès 1645 acheter le domaine de Lacour et engager les travaux de construction de sa demeure.

Nous avons dit que Zacharie, frère de l'abbé Espiard, a pourvu à la carrière de son fils aîné, devenu seigneur de Clamerey, ainsi qu'à celle du fils de son second lit, devenu seigneur de Vernot.

L'abbé Espiard, qui mourra dix ans plus tard, rédige donc en 1668 son testament qui est ouvert immédiatement. Il transmet à Claude, l'aîné de ses neveux, l'usufruit du domaine de Lacour et en lègue la nue-propriété au fils de ce dernier, alors âgé de dix ans.

Nous verrons plus loin les raisons d'une telle disposition.

. Claude Espiard de Clamerey, 1623-1699, né et marié à Saulieu, détiendra ainsi l'usufruit du domaine de Lacour et sera le premier conseiller au parlement de la famille. La charge de conseiller est achetée sur présentation et pour un prix considérable. Louis XIV avait tellement augmenté le

## Histoire de Lacour – Chapitre XI

---

prix des charges que certaines ne trouvaient pas preneur, mais celles de conseiller au Parlement restait très demandée.

La charge de conseiller au parlement pouvait être transmise à la descendance de ce dernier, moyennant une taxe annuelle et le versement d'un droit de mutation à l'Etat, mais les revenus qu'elle procurait étaient importants. Nous avons parlé de 67000 livres par an en 1537 à Paris, sans doute moins en province. Un certain niveau d'études était cependant nécessaire pour prétendre prendre la parole au sein du Parlement de Bourgogne et ceux qui seront conseillers devront obtenir des grades en droit.

Après Claude Espiard de Clamerey, son fils aîné prend donc le nom d'Espiard de Lacour et sera également conseiller au parlement Bourgogne. Les Espiard de Lacour le seront durant quatre générations jusqu'en 1768.

Pierre, 1561-1627, bailli de Saulieu

Claude, seigneur de Saulx, 1573-1631

---

|                     |                                                                       |
|---------------------|-----------------------------------------------------------------------|
|                     |                                                                       |
| Zacharie, 1592-1680 | <b>Claude, 1595-1678, aumônier ordinaire du roi</b> Bailli de Saulieu |
|                     |                                                                       |

---

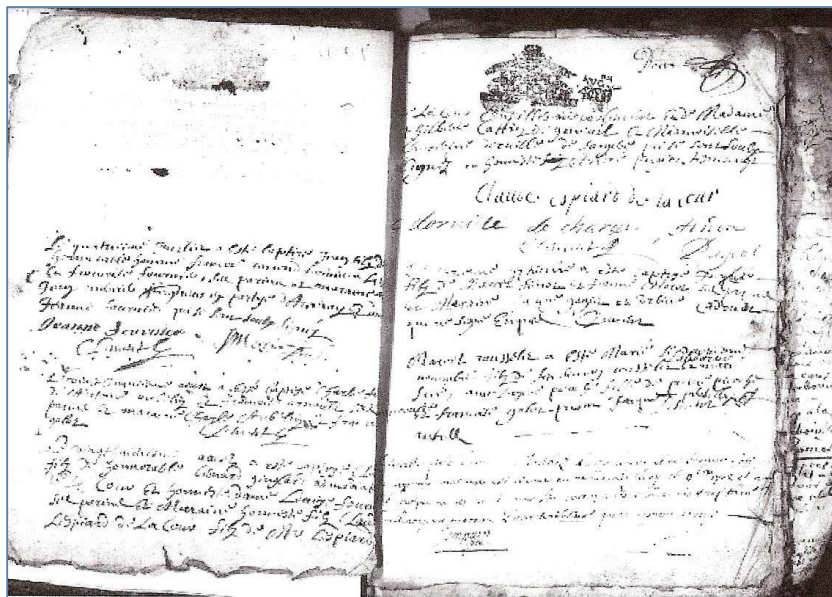
|                                                                             |                                         |                                                                               |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                             |                                         |                                                                               |
| Claude Espiard de Clamerey<br>1623-1699<br>Conseiller au Parlement de Dijon | Guy-Auguste E. de Varennes<br>1629-1726 | Jacques-Auguste E. de Vernot<br>1639-1722<br>Conseiller au Parlement de Dijon |

---

|                                                                                  |                       |                                                                      |
|----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|----------------------------------------------------------------------|
|                                                                                  |                       |                                                                      |
| <b>Claude Espiard de Lacour</b><br>1658-1711<br>Conseiller au Parlement de Dijon | Philibert E. de Mâcon | Pierre Espiard-Humbert d'Allerey<br>Conseiller au Parlement de Dijon |

Claude Espiard de Clamerey a quarante-cinq ans au moment où l'abbé Espiard lui lègue l'usufruit de la propriété de Lacour. Ce legs ne prendra effet que dix ans plus tard, à la mort de l'abbé et peut-être Claude Espiard de Clamerey a-t-il alors abandonné cet usufruit à son fils.

On voit en effet Claude Espiard de Lacour signer de ce nom un acte en 1697. Son père est encore en vie et semble signer ses actes du nom d'Espiard de Clamerey.



*Registres paroissiaux de Lacour en 1697 (Archives de Dijon) : signature de Claude Espiard de Lacour*

Claude Espiard de Lacour, fils aîné destiné à illustrer la nouvelle grandeur de sa famille, sera marié en 1680, à vingt-deux ans

et recevra plus tard de son père, Claude Espiard de Clamerey, la charge de conseiller au parlement.

Nous avons dit que Guy-Auguste, le frère puîné de Claude Espiard de Clamerey, avait été dirigé vers l'état religieux, contraint et forcé par Zacharie, son père. Une génération plus tard, la même politique de neutralisation d'un prétendant à l'héritage paternel a été mise en œuvre. Le frère cadet de Claude Espiard de Lacour, deuxième fils de Claude Espiard de Clamerey, Philibert Espiard a donc été orienté vers les ordres. Cependant Philibert n'a nullement la vocation religieuse et attend seulement d'accéder à sa majorité pour jeter sa soutane aux orties. A l'âge de vingt-huit ans, il va vendre les « *bénéfices* » (revenus ecclésiastiques destinés à assurer sa subsistance) dont l'avait pourvu sa famille, acheter un brevet de capitaine dans une compagnie de dragons et vivre publiquement avec une maîtresse, au grand scandale de ses parents. Ceux-ci tentent de le déshériter et Philibert (*c.f. annexe 4*) qui avait déjà commencé un procès à ce sujet, intente à la mort de sa mère, un nouveau procès contre le testament de celle-ci, deux procès qu'il semble avoir gagné. Il épousera une héritière et prendra le nom d'Espiard de Mâcon.

Sur les six filles de Claude Espiard de Lacour (1658-1711), une seule, Anne Augustine, née en 1695, se mariera et épousera en 1717 Bénigne Bouhier (*c.f. annexe 5*) un parlementaire. Leur fils va construire à Dijon une belle demeure dans le style du XVIII<sup>e</sup> siècle, demeure qui deviendra... la Préfecture de Dijon. Les autres filles de Claude Espiard de Lacour semblent vieillir au foyer paternel!

[\*Fermer l'onglet pour retourner au sommaire\*](#)